

26 Mars 2026 Assemblée générale ordinaire de l'EGPE portant sur l'exercice 2025

A 14 heures, l'A.G. de l'EGPE est déclarée ouverte par sa présidente, Régine FLORIN.

Il a été établi une feuille d'émargement, mentionnant les noms de tous les adhérents ainsi que les pouvoirs attribués ; cette feuille est signée par les adhérents présents à l'Assemblée ; 36 adhérents sont présents et 38 pouvoirs ont été donnés. L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts de l'EGPE.

Comme convenu lors du C.A. préparatoire, elle débute par l'organisation d'un débat autour du thème du futur colloque "Label Paris Europe" de l'EGPE, qui aura lieu le samedi 28 novembre 2026, sur le thème "Les grands-parents, passeurs d'une mémoire européenne".

La présidente donne la parole aux invités, Florent VAUTIER et Pauline LÜCK d'EURADIO, une radio associative qui défend la diversité européenne. F. Vautier ouvre par une présentation des trois grandes crises qui, à son avis, défient l'avenir de l'Europe à savoir la crise écologique, la crise démographique et la crise politique. A l'issue de cette présentation fort intéressante, la présidente rappelle que l'Europe a l'âge d'être grand-mère, voire arrière-grand-mère, et propose aux adhérents de se partager en petits groupes autour de 6 questions préparées au préalable. Les groupes se constituent et au bout d'un quart d'heure, il est procédé à la restitution générale. Le recueil des propos notés lors de ces échanges se révèle très riche et alimentera la problématique du colloque européen en cours de rédaction. En quelques mots l'ensemble des participants, aussi bien ceux qui étaient enfants pendant la guerre que ceux qui en ont tant entendu parler par leurs parents, tient à témoigner combien l'Europe a représenté une construction, un espoir d'unité entre les peuples, un idéal de paix, un avenir pour eux quand ils étaient jeunes et combien, maintenant, pour leurs petits-enfants jeunes adultes, elle n'est plus qu'un acquis qui ne représente pas réellement un espoir d'avenir pour eux.

La présidente remercie chaleureusement F. Vautier et P. Lück pour leur présence et leur animation.



Rapport moral

La présidente souligne le superbe développement de l'EGPE grâce à l'investissement de tous les bénévoles actifs auxquels se joignent progressivement de nouveaux bénévoles. La nette augmentation de toutes ces activités génère également une augmentation des tâches administratives pour laquelle, et la présidente, et les adhérents remercient les bénévoles qui l'assurent. La présidente insiste sur le fait que de nombreux médias nationaux ont donné une large visibilité à l'EGPE en 2025 dans leurs colonnes, les radios n'étant pas en reste, ce qui confère de plus en plus un statut national à notre association. Cette A.G. offre également l'occasion de saluer les 26 années d'investissement de Jane Desnos qui arrête d'animer son Café Actualités tout en maintenant son indispensable et perspicace revue de presse. Un hommage ému lui est rendu par l'ensemble des présents.

Le rapport moral est soumis au vote de l'A.G. et adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le trésorier présente le rapport financier en faisant au préalable remarquer qu'en cette année post-colloque toutes les activités de l'EGPE ont connu une nette progression tout en maîtrisant les coûts inhérents. Il souligne des dépenses en diminution qui passent de 42 662 € en 2024 à 32 009 € en 2025. En 2024, des frais supplémentaires avaient été engendrés par la tenue du colloque des trente ans de l'EGPE, aboutissement d'une démarche d'Observatoire de la Grand Parentalité conduite sur deux années. En 2025, aucune manifestation événementielle n'a eu lieu. Pour rappel, les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de l'association, sont d'environ 32 000€ dont 16 400€ de loyer des locaux.

Des recettes stables par rapport à 2025. De 38 842€ en 2024, elles s'élèvent à 40 936€ en 2025. Cependant, il importe de prendre en considération premièrement, que le solde de la subvention de Malakoff Humanis pour l'Observatoire et le Colloque, à hauteur de 8 500€, n'a été versé qu'en 2025, après la production du Livre blanc. Deuxièmement, l'EGPE s'est vu attribuer le Label Paris Europe 2025 (pour le colloque qui aura lieu en novembre 2026) avec le versement anticipé d'une somme de 2 000€ à laquelle il convient d'ajouter le soutien de 3 000€ de la fondation du Crédit Agricole Tour Eiffel pour ce même événement. Les cotisations et dons des adhérents passent de 12 805€ en 2024 à 15 534€ en 2025, soit une augmentation de 20% grâce à un nombre d'adhérents généreux en hausse.

Valorisation du bénévolat. Comme les années passées, nous avons procédé à la valorisation du bénévolat pour les activités et pour la gestion administrative de l'association. Cela représente un montant de 145 000 €, soit l'équivalent de 8 040 heures annuelles ou de 7,5 personnes à temps plein valorisé au taux du SMIC.

Les raisons d'un résultat positif :

De ce fait, le résultat de l'exercice ressort en excédent de 9 900€ (justifié par le solde de la subvention Malakoff Humanis et par le financement anticipé du prix Label Europe à hauteur de 5 000€).

Le rapport financier est soumis au vote de l'A.G. et adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité

Pour la présentation du **rapport d'activité 2025**, la présidente donne la parole aux divers responsables qui présentent à tour de rôle le bilan de leur action : l'accueil, l'administration, la ligne d'écoute Allo Grands-Parents, la médiation intergénérationnelle, les groupes de parole "Aujourd'hui grands-parents", les Ateliers de langage, les Cafés des grands-parents, les ateliers de psycho-généalogie, les Babalias, le Café-actualités et le Club-lecture, les ateliers-philo et ateliers d'écriture. La tenue du site internet, l'actualisation des réseaux sociaux et les relations avec les institutionnels et les médias sont assurées par la présidente avec sollicitation d'une aide technique quand nécessaire.

Le rapport d'activité de l'exercice 2025 est soumis au vote de l'A.G. et adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du CA

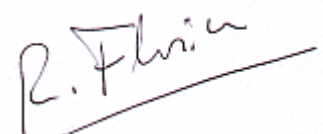
Il est alors procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration. 2 membres arrivent en fin de mandat et ne souhaitent pas se représenter ; il s'agit de **Nicole JOZWIAK** et de **Macha SINEGRE**. Dont acte.

Deux autres membres, arrivant en fin de mandat, souhaitent se représenter :

- Joël MILLER, administrateur, **élu à l'unanimité,**
- Annick RANDJIA, secrétaire de l'association, **élue à l'unanimité.**

L'ordre du jour de l'A.G. ordinaire de l'EGPE étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

A Paris, le 03 avril 2026, Régine FLORIN, Présidente de l'EGPE



PV du Conseil d'administration constitutif du 26 mars 2026

Le 26 mars 2025 à 17h30, à l'issue de l'A.G. ordinaire, s'est tenu le Conseil d'administration constitutif de l'EGPE avec les administrateurs élus dont Joël MILLER et Annick RANDJIA venant d'être réélus à l'unanimité par l'A.G.

3

3 administratrices sont absentes excusées : Catherine Caulliez, Nathalie de Saint-Denis et Maguy PORTAL.

Le conseil d'administration constitue le bureau :

- | | | |
|-------------------|-------------------|--------------------------------|
| - Présidente | Régine FLORIN | confirmée à l'unanimité |
| - Vice-Présidente | Françoise PESKINE | confirmée à l'unanimité |
| - Trésorier | Daniel MUCKENHIRN | confirmée à l'unanimité |
| - Secrétaire | Annick RANDJIA | élue à l'unanimité |

Les autres membres du conseil d'administration sont :

BLANC Jacques, CAULLIEZ Catherine, COLMET DAAGE Vincent, De Saint DENIS Nathalie, DOMENACH Françoise, MILLER Joël, PORTAL Maguy.



Armelle LE BIGOT-MACAUX est renommée dans ses fonctions de présidente d'honneur ;

Elyette JOUBERT est renommée dans ses fonctions de vice-présidente d'honneur.



La séance est levée à 17h40.

A Paris, le 3 avril 2026
Régine FLORIN, Présidente de l'EGPE

